

C-TPCTMP - Titre professionnel de conducteur routier de marchandises sur porteur**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**ABSKILL II - FLOIRAC
LEBRETON Thiphaine
05.56.40.73.10
t.lebreton@fauvel.pro**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau Préqualification (Niveau 2 européen)

Conditions d'accès :

Savoir lire et écrire le français Etre apte sur le plan médical Etre âgé de 18 ans Etre titulaire du permis catégorie B

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Préparer les épreuves du Titre Professionnel et Obtenir le permis C et la FIMO par équivalence, Être capable d'organiser un transport routier de marchandises avec un véhicule ainsi que ses activités spécifiques, Permettre l'obtention d'un certificat de formation correspondant à la catégorie de produits transportés en cas de transport de marchandises dangereuses (certificat ADR)

Contenu et modalités d'organisation

COMPÉTENCE 1 : Assurer les contrôles de sécurité et de conformité avant, pendant et après le transport de marchandises
COMPÉTENCE 2 : Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique. un véhicule porteur du groupe lourd d'une masse maximale admissible supérieure à 3.5 tonnes et acheminer les marchandises
COMPÉTENCE 3 : Prendre en charge, transporter et livrer la marchandise
COMPÉTENCE 4 : Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule
COMPÉTENCE 5 : Prévenir les risques, appliquer les réglementations sociales en vigueur et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation
COMPÉTENCE 6 : Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure
COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI : Intégrer les principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi Communiquer des informations opérationnelles relatives au transport de marchandises. **SESSION DE VALIDATION** pour l'obtention du titre. Modalités de déroulement, de suivi et de sanction de l'action : Suivi de l'action : Evaluations passées en cours de formation (ECF) Evaluations à chaud (épreuves de validation) Evaluations à froid (bilan après 3 mois) Sanction de l'action : Si réussite aux épreuves, obtention du titre professionnel de conducteur routier de marchandises sur porteur

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte****Validation(s) Visée(s)****Titre professionnel conducteur du transport routier de marchandises sur porteur - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)**
 Éligible au CPF
Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00209021	du 04/01/2021 au 30/03/2021	FLOIRAC (33)	ABSKILL II - FLOIRAC		  	
00209025	du 04/01/2021 au 30/03/2021	SAINT AVIT (40)	ABSKILL II - SAINT AVIT		  	
00209018	du 04/01/2021 au 30/03/2021	Mouguerre (64)	ABSKILL II - MOUGUERRE		  	
00209029	du 04/01/2021 au 30/03/2021	Sauvagnon (64)	ABSKILL II - SAUVAGNON		  	

00209012	du 11/01/2021 au 07/04/2021	Estillac (47)	ABSKILL II - ESTILLAC			
00208913	du 08/03/2021 au 04/06/2021	Bergerac (24)	ABSKILL II - BERGERAC			
00209016	du 15/03/2021 au 11/06/2021	BRIE (16)	ABSKILL I - BRIE			
00209022	du 22/03/2021 au 18/06/2021	FLOIRAC (33)	ABSKILL II - FLOIRAC			
00209026	du 06/04/2021 au 02/07/2021	SAINT AVIT (40)	ABSKILL II - SAINT AVIT			
00209013	du 06/04/2021 au 02/07/2021	Estillac (47)	ABSKILL II - ESTILLAC			
00209032	du 12/04/2021 au 08/07/2021	Boulazac (24)	ABSKILL II - BOULAZAC			
00209030	du 25/05/2021 au 19/08/2021	Sauvagnon (64)	ABSKILL II - SAUVAGNON			
00209023	du 14/06/2021 au 08/09/2021	FLOIRAC (33)	ABSKILL II - FLOIRAC			
00209019	du 14/06/2021 au 08/09/2021	Mouguerre (64)	ABSKILL II - MOUGUERRE			
00209033	du 05/07/2021 au 29/09/2021	Boulazac (24)	ABSKILL II - BOULAZAC			
00209014	du 05/07/2021 au 29/09/2021	Estillac (47)	ABSKILL II - ESTILLAC			
00209027	du 05/07/2021 au 29/09/2021	SAINT AVIT (40)	ABSKILL II - SAINT AVIT			
00209024	du 30/08/2021 au 25/11/2021	FLOIRAC (33)	ABSKILL II - FLOIRAC			

00209034	du 27/09/2021 au 23/12/2021	Boulazac (24)	ABSKILL II - BOULAZAC	  
00209011	du 27/09/2021 au 23/12/2021	Bergerac (24)	ABSKILL II - BERGERAC	  
00209017	du 04/10/2021 au 30/12/2021	BRIE (16)	ABSKILL I - BRIE	  
00209015	du 04/10/2021 au 30/12/2021	Estillac (47)	ABSKILL II - ESTILLAC	  
00209028	du 04/10/2021 au 30/12/2021	SAINT AVIT (40)	ABSKILL II - SAINT AVIT	  
00209020	du 02/11/2021 au 27/01/2022	Mouguerre (64)	ABSKILL II - MOUGUERRE	  
00209031	du 08/11/2021 au 02/02/2022	Sauvagnon (64)	ABSKILL II - SAUVAGNON	  
00328064	du 01/01/2023 au 31/01/2026	BRIE (16)	ABSKILL I - BRIE	 
00423178	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Bergerac (24)	ABSKILL II - BERGERAC	 
00423172	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Bergerac (24)	ABSKILL II - BERGERAC	 
00542162	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Bergerac (24)	ABSKILL II - BERGERAC	 